

CHANGEMENTS DES HORAIRES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal a décidé pour cette année de changer les horaires de l'éclairage public pour répondre à deux enjeux :

- Réduire le coût de l'éclairage
- Réduire l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité

L'éclairage public s'éteindra donc de 23h à 6h du matin. Nous vous remercions de votre compréhension.

Le conseil municipal